

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR Secrétariat d'Etat à l'économie SECO Service d'accréditation suisse SAS

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre au

Département médecine de laboratoire et pathologie Rue du Bugnon 21 1011 Lausanne



Durée de l'accréditation : 30.01.2024 au 29.01.2029

(1ère accréditation : 30.01.2024)

l'accréditation en tant que

Laboratoire de biologie médicale pour les analyses dans les domaines de la chimie clinique, de la génétique moléculaire, de l'hématologie, de l'immunologie, de la microbiologie et de la pathologie

Norme internationale :

ISO 15189:2022

Norme suisse :

SN EN ISO 15189:2022

3003 Berne, le 22.10.2025 Service d'accréditation suisse SAS

Responsable SAS

Dr Anja Simma

Le SAS est membre des accords multilatéraux du European Cooperation for Accreditation (EA-MLA), du International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC-MRA) et de l'International Accreditation Forum (IAF-MLA). Les domaines d'application actuels du SAS peuvent être consultés sur les sites Web de l'EA, de l'ILAC et de l'IAF (www.european-accreditation.org, www.ilac.org, www.iaf.nu; également liés à www.sas.admin.ch).